

## Benalla ou la révélation du populisme de Macron

PAR FABRICE ARFI

ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021



Alexandre Benalla et Emmanuel Macron, au Touquet, en juin 2017. © CHRISTOPHE ARCHAMBAULT / AFP

Il y a quelque chose d'illibéral chez Emmanuel Macron. C'est l'affaire Benalla—et plus particulièrement un discours du président de la République, en juillet 2018, à la Maison de l'Amérique latine— qui a permis de le mettre au jour. Explications.

En 1962, dans le trimestriel *Médiations— la revue des expressions contemporaines*, Roland Barthes consacre un texte vif et saisissant au fait divers et au «miracle de l'indice». «*Le miracle de l'indice, écrit-il, c'est l'indice le plus discret qui finalement ouvre le mystère.*»

En 2021, s'il est un mystère (politique) que des cohortes d'éditorialistes et de politologues semblent toujours incapables de résoudre depuis bientôt un quinquennat, c'est celui de la nature du macronisme.



Alexandre Benalla et Emmanuel Macron, au Touquet, en juin 2017. © CHRISTOPHE ARCHAMBAULT / AFP

Il est en revanche un fait divers (politique lui aussi) — les violences du 1<sup>er</sup> Mai commises par Alexandre Benalla, dont le procès s'ouvre lundi 13 septembre à Paris — qui a offert un début de réponse en agissant

à l'été 2018 comme le profond révélateur d'un aspect souvent méprisé du président: le macronisme est, à certains égards, un populisme.

Une sorte de libéralisme illibéral.

L'indice qui, pour reprendre l'expression de Barthes, «*ouvre le mystère*» tient en 12 petites minutes. Il s'agit d'un discours qu'Emmanuel Macron a tenu le 24 juillet 2018, une semaine après les premières révélations du *Monde* dans l'affaire Benalla, à la Maison de l'Amérique latine, située non loin de l'Assemblée nationale. Il n'y a pas de captation officielle de l'événement, mais il en subsiste toutefois une **vidéo** relativement complète prise au téléphone.

Le président de la République s'exprime alors devant les parlementaires (députés et sénateurs) de sa jeune majorité. Juché sur une estrade, le chef de l'État est entouré de la quasi-totalité du gouvernement de l'époque. Une farandole de ministres semblent faire physiquement bloc avec lui alors que la tempête Benalla souffle partout en France, dans les médias et les chaumières. Plusieurs ministres présents ne sont plus membres du gouvernement aujourd'hui (Gérard Collomb, Benjamin Griveaux, François de Rugy, Brune Poirson...) ; d'autres, si (Gérald Darmanin, Marlène Schiappa, Olivier Dussopt...).

À ce moment-là, Emmanuel Macron ne s'est pas encore exprimé publiquement sur l'affaire qui réunit tous les ingrédients du scandale: l'un de ses plus proches collaborateurs à la présidence de la République, déguisé en policier, a frappé des manifestants en plein Paris et l'affaire, tout de suite connue à l'Élysée et au ministère de l'intérieur, ne provoquera qu'une sanction symbolique pour l'intéressé. Benalla sera en revanche licencié une fois l'affaire révélée au grand public par la presse.

On a beaucoup retenu de ce discours du 24 juillet 2018 — c'était fait pour — la phrase de Macron : «*S'ils veulent un responsable, qu'ils viennent le chercher*», le chef de l'État s'autodésignant comme *le* seul responsable de l'affaire, face à un «*ils*» fantasmatique. Un tel coup de menton venant d'un homme qui, par sa fonction, est un intouchable n'est d'ailleurs pas sans rappeler celui de

Nicolas Sarkozy en 2007 quand il jouait les bagarreurs avec des pêcheurs du Guilvinec, alors qu'il se savait entouré d'une armée de gardes du corps.

Mais là n'est pas le sujet. Le 24 juillet 2018, à la Maison de l'Amérique latine, Emmanuel Macron, qui se voulait Jupiter, s'est montré Janus. Lui le candidat libéral soucieux des équilibres d'une démocratie digne de ce nom a montré un tout autre visage une fois président. Parlant comme s'il était le gardien d'une citadelle assiégée—pour lui, l'affaire Benalla avait pour objectif de «salir le président de la République, de bousculer son pouvoir et, avec celui-ci, nos institutions»—, le chef de l'État s'en est pris sans ménagement à tout ce qui constitue normalement des contre-pouvoirs indispensables à la conversation démocratique.

« *Ce qui m'inquiète, a dit Macron, c'est le spectacle auquel nous assistons depuis quelques jours. Ce que je regarde depuis quatre jours est un spectacle où la tentation, presque pour tous les pouvoirs, est de sortir de son lit.* »

Sa première cible: la presse. «*Nous avons une presse qui ne cherche plus la vérité*», a asséné le chef de l'État, allant même jusqu'à suggérer que des images qui auraient permis de contextualiser les violences commises par Alexandre Benalla ont été cachées. «*Je vois un pouvoir médiatique qui a décidé de devenir un pouvoir judiciaire*», a-t-il poursuivi, faisant mine d'oublier que, dans cette affaire, c'est la presse (*Le Monde*, puis *Mediapart*) qui a révélé les vérités factuelles que l'Élysée s'était au contraire acharné à dissimuler.

Deuxième cible: la justice. «*Je vois le pouvoir judiciaire qui va continuer à faire son travail et c'est essentiel [...], mais dont je constate que nous avons un problème quant au fonctionnement quotidien. Pas une audition, pas une recherche qui ne sorte dans la seconde même dans la presse. Comment conjuguer la présomption d'innocence avec un tel fonctionnement*», a dénoncé Emmanuel Macron, accusant à demi-mot—mais sans le moindre élément concret— des policiers et/ou des magistrats d'orchestrer des fuites dans la presse

dans le seul but de porter atteinte à la présomption d'innocence de son protégé, qu'il parvient à faire applaudir par son auditoire.

Troisième cible: le Parlement. «*Et je vois certains qui voudraient faire sortir le pouvoir législatif de son lit, considérant qu'il appartient au Parlement de se substituer à la justice et de devenir un tribunal populaire, d'oublier la séparation des pouvoirs*», a-t-il martelé. Rarement un président de la République aura, dans son expression publique, autant maltraité que ce 24 juillet 2018 le concept de séparation des pouvoirs, donnant l'étrange sentiment que celle-ci était la liberté laissée à chaque pouvoir de faire ce que bon lui semble à l'abri du regard des autres.

Il se trouve que c'est précisément l'inverse et cela a été suffisamment répété dans ces colonnes: depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, on sait que pour éviter les abus du pouvoir, il faut que le pouvoir arrête le pouvoir. C'est même inscrit dans les gènes de notre Constitution: le Parlement n'est pas que le lieu de la fabrique de la loi, il est aussi un instrument du contrôle du gouvernement, faute de quoi la complaisance et l'impunité triomphent.

Et dans l'affaire Benalla, heureusement qu'il y eut **une commission sénatoriale** qui a permis, au terme de plusieurs mois d'enquête, de mettre au jour les lourds dysfonctionnements de l'Élysée dans plusieurs volets du dossier (1<sup>er</sup> Mai, contrats russes, passeports diplomatiques, etc.).

Quatrième et dernière cible: l'opposition. «*Et nous assistons à la coalition baroque [...] de ceux qui prétendent provenir du gaullisme, et qui en ont oublié tous les principes et la dignité, et des extrêmes qui, eux, sont cohérents dans leur recherche: ils n'aiment pas l'État et ils veulent basculer la République*», a attaqué le président, terminant son discours sur un ton professoral et demandant en somme à son pays de se tenir sage: «*Dans ce contexte, chacun doit garder son calme.*»

Chacun est libre d'interpréter le discours de la Maison de l'Amérique latine comme bon lui semble, mais un président n'a plus grand-chose de libéral (au sens

politique du terme) quand, en difficulté, il en vient à attaquer la presse, le Parlement, la justice et les oppositions, demandant finalement à tout ce beau monde de se tenir à carreau.

Il y avait aussi quelque chose de très «Ancien Régime»—le roi se met en scène pendant que les affaires se gèrent en secret—dans la geste du président ce 24 juillet 2018.

À y regarder de plus près, Emmanuel Macron avait, dès 2015, semé de petits indices qui permettaient (déjà) de cerner son hubris en la matière.

Encore ministre de l'économie sous la présidence Hollande, il avait notamment affirmé, dans un long entretien accordé au journal *Le1*, ceci: *«Il y a dans le processus démocratique et dans son fonctionnement un absent. Dans la politique française, cet absent est la figure du roi, dont je pense fondamentalement que le peuple français n'a pas voulu la mort. La Terre a creusé un vide émotionnel, imaginaire, collectif: le roi n'est plus! Or, si l'on veut stabiliser la vie politique et la sortir de la situation névrotique actuelle, il faut, tout en gardant l'équilibre délibératif, accepter un peu plus de verticalité.»*

Emmanuel Macron donnait ici une lecture toute personnelle des écrits du philosophe Claude Lefort, dont il revendique pourtant l'héritage intellectuel. En effet, comme l'a rappelé un numéro de 2019 de la revue *Esprit* («*L'inquiétude démocratique, Claude Lefort au présent*», n°451), à laquelle Emmanuel Macron avait parfois collaboré dans le passé, Claude Lefort a au contraire théorisé que ce vide laissé par la mort du roi ne devait surtout pas s'encombrer d'une surcharge d'incarnation. C'est un lieu qui, disait Lefort, doit rester vide parce que personne ne peut se l'approprier en démocratie.

Tout cela pourrait paraître bien théorique. En réalité, après la rupture dans le quinquennat qu'a représentée l'affaire Benalla, cette approche monarcho-populiste des événements ne fut pas sans conséquence dans la gestion de la chose publique par le président Macron ces dernières années. Trois exemples, parmi d'autres, peuvent en témoigner.

Le premier concerne les violences policières qui ont déferlé sur les manifestations de contestations sociales ou politiques, notamment à la faveur du mouvement des « gilets jaunes », causant des mutilations inédites en France (éborgnements, mains arrachées, gueules cassées...) que la presse a largement documentées. Face à cet état de fait, qu'a dit le président? *«Ne parlez pas de "répression" ou de "violences policières", ces mots sont inacceptables dans un État de droit»*, comme si les mots étaient le problème, et non la réalité qu'ils désignent.

Dans un tout autre domaine, la pandémie de Covid-19, Emmanuel Macron a cadencé sa gestion de la crise, qui a connu des fiascos (les masques) et des succès (la vaccination), au sein d'un Conseil de défense où, par définition, tout est secret et rien n'est transparent, enfilant le double uniforme du chef de guerre face au virus et du roi thaumaturge.

Troisième exemple: la mise en examen pour «prise illégale d'intérêts», en juillet dernier, de son ministre de la justice en exercice, **Éric Dupond-Moretti** – une première dans l'histoire judiciaire française. À la veille de cette mise en examen, le président de la République a pris la parole en conseil des ministres pour afficher un soutien très ferme à son ministre: *«La justice est une autorité, pas un pouvoir. Je ne laisserai pas la justice devenir un pouvoir»*, a déclaré, selon BFMTV (ce qui n'a pas été démenti), le chef de l'État montrant, une nouvelle fois, une lecture biaisée des institutions.

En reprenant ainsi le mot «*autorité*» au sujet de la justice, tel qu'il figure en effet dans la Constitution, à la veille d'une possible mise en examen de l'un des membres du gouvernement, Emmanuel Macron a de fait laissé apparaître une conception très verticale des magistrats, qui devraient être en quelque sorte soumis au pouvoir politique— en tout cas ne pas perturber le bon vouloir élyséen. Seul souci, l'article 64 de la Constitution invoqué par Emmanuel Macron dit tout à fait autre chose: *«Le président de la République est garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire.»*

Résultat: protégé de la sorte par le président, Éric Dupond-Moretti n'a pas démissionné (ce qui se serait passé en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, en

Israël...) et, bardé de sa mise en examen, il s'apprête à aller défendre au Sénat dans les jours prochains une loi qui porte comme nom... «*Confiance dans l'institution judiciaire*».

Tous ces exemples (et de nombreux autres) ne font bien évidemment pas de Macron un Orbán français. Mais il est tout aussi certain que depuis son discours de la Maison de l'Amérique latine et tout ce qui s'est ensuivi, il ne peut plus raisonnablement apparaître comme le barrage crédible, qu'il dit pourtant incarner, face aux dérives populistes de l'époque.

Pire que cela, il n'est pas insensé d'émettre l'hypothèse qu'une telle attitude alimente en vérité le feu de l'extrême droite que la Macronie semble rêver d'affronter au second tour de la prochaine élection présidentielle pour, pense-t-elle, s'assurer une réélection plus aisée. Un jeu dangereux à la fin duquel, un jour ou l'autre, la démocratie sera perdante.

«*Je dois toute la vérité*», avait dit Emmanuel Macron, le 24 juillet 2018, à la Maison de l'Amérique latine. On l'attend toujours.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.